AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C0945
FR0014008VX5-FS0464

6 juin 2025

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

EUROAPI

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 juin 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 juin 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EUROAPI et détenir indirectement 4 597 861 actions EUROAPI représentant autant de droits de vote, soit 4,81% du capital et des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Goldman Sachs International	4 596 108	4,81	4 596 108	4,81
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	1 290	ns	1 290	ns
Goldman Sachs Bank Europe SE	233	ns	233	ns
Goldman Sachs Asset Management International	230	ns	230	ns
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**4 597 861**	**4,81**	**4 597 861**	**4,81**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions EUROAPI hors marché.

À cette occasion, la société Goldman Sachs International a franchi en baisse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle 4 123 952 actions EUROAPI (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions EUROAPI et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 332 451 actions EUROAPI résultant de la détention de 12 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 8 août 2025 et le 3 avril 2035.

———

[1] Sur la base d'un capital composé de 95 589 777 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.